ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE TOME XIII - 1977 FASCICULE 7

# GRAMMATICA

## V

(EXTRAIT)

# Encore les connotations

PAR

**Jean-Claude DINGUIRARD** *

1.1. Pour être fort employé, le terme de *connotation*(*s*) n'en suscite pas moins une certaine méfiance chez plusieurs linguistes, soit que les heurte le pâteux de la notion, soit qu'ils ne trouvent pas le signifié conforme à ses origines (1). Le scrupule étymologique ne constitue pas un bien gros obstacle, et il importe peu que le couple *dénotation / connotation* signifie ceci en linguistique, et cela en logique. L'antériorité d'emploi, dans le domaine lexical, n'a jamais entraîné l'exclusivité, et je peux phosphorer sans être chimiste, ou faire le plein d'essence sans me prendre pour un philosophe. Le premier point, au contraire, est bien gênant. Rappelons toutefois les principes de toute sémantique :

[1] Postulat de Humpty Dumpty : *Quand j'emploie un mot, il signifie ce que je veux qu'il signifie, ni plus ni moins.* (2)

[2] Corollaire d'Ivan Ivanovitch : *Ne chicanons pas sur la terminologie, si vous avez un faible pour les néologismes, employez-en. Vous pouvez même appeler ceci « Ivan Ivanovitch », du moment que nous savons tous ce que vous voulez dire.* (3)

Le problème est donc de se mettre d'accord sur une définition de *connotation*(*s*). On devine que, si l'on souhaite un accord un peu large, cette définition devra rester minimale : qu'on ne s'attende donc

---

(*) Université de Toulouse-Le Mirail.

(1) Pour toutes ces questions, et pour la bibliographie du sujet, je renvoie une fois pour toutes à l'excellente étude de J. Molino, *La Connotation*, pp. 5-30 de *La Linguistique*, 1971-1.

(2) Lewis Carroll, *De l'autre côté du miroir*, chap. vi.

(3) Pechkovsky, *apud* R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, 1963, p. 30.

pas ici à une étude raffinée. Par ailleurs, nous prétendons inverser la démarche usuelle : non pas nous poser l'angoissante question « Qu'est-ce que nous pourrions bien mette sous l'étiquette de *connotation(s)* ? », mais bien suggérer que le terme de *connotation(s)* s'offre, de façon providentielle, pour recouvrir un objet d'usage assez immémorial en linguistique, quoique longtemps innommé (4).

I.2. J'ai proposé dans une autre étude (5) une trisection du signifié où, à la dénotation et aux connotations, s'ajoutait la « notation », ou information née de l'identification grammaticale du signifiant. Il n'est jamais bien exaltant de s'apercevoir qu'on a découvert l'Amérique. Pourtant, l'avouerai-je ? ma confiance dans la validité de cette tripartition s'est accrue lorsque je me suis aperçu qu'elle était utilisée depuis bien longtemps par les lexicographes :

| TITI | n.m. | Pop. | Gamin de Paris |
|---|---|---|---|
| | Notation | Connotation | Dénotation |
| **SIGNIFIANT** | **SIGNIFIÉ** | | |

Si le sens commun suggère que la liste des Dénotations est largement ouverte, il faut cependant remarquer que des essais ont été faits pour en restreindre l'inventaire, tant dans l'optique sémasiologique (le *Petit*, voire le *Micro Robert*) que dans l'optique onomasiologique (le Dictionnaire de Boissière, le *Begriffssystem* de Hallig et von Wartburg). Les problèmes théoriques que soulève cette réduction à buts pratiques ne seront pas examinés ici.

Les Notations, elles, constituent dans la Grammaire une liste close : parties du discours, catégories morphologiques, fonctions (compte tenu de ce qu'une spécification comme « Complément Circonstanciel de ceci ou de cela » amalgame probablement du notatif et du dénotatif).

Quant aux Connotations, la question ne s'est guère encore posée de savoir si l'on pouvait ou non les enfermer dans une liste limitée. Il est d'autant plus intéressant d'examiner l'attitude de quelques lexico-

---

(4) Je remercie J. Schön, qui a pris la peine de lire de près le premier canevas de cet artice. Si la présente mouture en diffère sensiblement, c'est pour une bonne part grâce à l'amicale sévérité de ses critiques et de ses suggestions.

(5) J.-C. Dinguirard, *Quelques hypothèses : deux Imparfaits ?*, p. 94 de *Grammatica* 3, 1974.

graphes face à ce problème, depuis le XVII[e] siècle. N'ont été retenus que des lexiques concernant le français; nos sondages ont été malheureusement bornés par l'exiguïté de notre collection de dictionnaires : les listes établies par B. Quemada (6) guideront sûrement ceux qui voudraient entreprendre une étude plus complète.

II.1. Dès Nicot, qui constituera pour nous l'origine des temps, des spécifications apparaissent çà et là. Elles figurent généralement dans le texte de la définition, sans que rien les distingue de la dénotation. Ce qui paraît leur être commun, c'est la notion d'écart par rapport au lexique commun, ainsi : « ESELOY, Picard, Vrina... »; « CRENELURE, mot vsité és Armoiries... »; « EXCIPER, mot familier & commun aux practiciens du palais... »; « On appelle à Paris PATROUILLE... » Ergolectes (7) et dialectes ne sont pas seuls mis à profit; Nicot pousse jusqu'à l'idiolecte, pour peu qu'un mot puisse se prévaloir de quelque caution prestigieuse : « FIERTHUMBLE, Ronsard... »; « RIMOYER, mot mis en avant par Marot... ». Ces mentions apparaissent d'ailleurs concurremment aux explications de l'étymologie sémantique (8) : « POURSUIVRE à cor, et à cri, proprement est aller après une beste, cornant ou trompettant et huant (...) Et par métaphore on dit... ». Pourtant, les exemples cités ne doivent pas faire illusion : si précieux qu'il est par ailleurs, le dictionnaire de Nicot reste décevant quant aux connotations, tant du point de vue quantitatif (leur mention demeure assez rare) que qualitatif; trop souvent, le *Thresor* laisse le lecteur sur sa faim, et l'on aimerait par exemple savoir qui sont tels *aucuns :* « ABSINCE ou ABSYNTHE (...) Aucuns l'appellent Aluyne : les autres Fort (...) Aucuns la mort aux vers ».

Cotgrave apporte d'intéressants perfectionnements. D'abord, de telles mentions sont signalées chez lui par une marque typographique spéciale. Ensuite, son éventail dialectal est riche et précis; sur une vingtaine de pages, je relève : *Auvergnois, Breton, Gascon, Languedocien, Lionnois, Normand, Parisien, Picard, Provençal...* Les mentions d'auteurs subsistent, mais elles ne concernent plus exclusivement les faits d'idiolecte : ainsi *Rabelais* et *Gascon* se trouvent-

---

(6) B. Quemada, *Les dictionnaires du français moderne*, Paris, 1968.

(7) J'emprunte le terme à la fine grille typologique présentée par J.-P. Lassalle, *Théorie des vicariances dans les hermétolectes*, pp. 49-61 de *Grammatica* 3, 1974.

(8) L'indistinction entre ces deux sortes de spécifications, toujours de mise dans les dictionnaires, paraît pourtant à proscrire. Si une mention comme « appartient au discours ordinaire et familier » relève du connotatif, il semble bien au contraire que « figurément », « par extension », etc. relèvent plutôt de la dynamique dénotative.

ils juxtaposés s.v. BIOS, CHAUMENV... Cotgrave connaît encore *proverbialement,* qui est appelé à un long succès, mais surtout innove dans la connotation socio-culturelle avec des spécifications comme *Barragoüin :* c'est ouvrir là un champ d'exploration extrêmement riche.

Dans le domaine des connotations, le XVII[e] siècle poussera aussi bien l'analyse que la synthèse. Ainsi A. Oudin, dans un corpus pourtant très spécialisé, est amené à nuancer finement. « Pour ce qui est des estoiles, et du mot vulg., écrit-il dans l'*Avertissement*, il faut entendre que ce ne sont pas des phrases dont on ne se doive servir qu'en raillant ». Mais l'astérisque et le signal *vulg.* (lui-même apparemment distingué de *vulgaire*) peuvent apparaître dissociés aussi bien que combinés, et les commentaires tendent à la minutie : « C'est une façon de parler licentieuse » ; « le vulgaire se sert de cette façon de parler » ; « il faut dire plus proprement » ... Chez Pomey au contraire, un signal unique, l'astérisque, marque tous les termes techniques. Dans les 35 premières pages, je relève ainsi des termes de *Blason, Botanique, Broderie, Coiffure, Construction, Divination, Droit, Elevage, Fauconnerie, Fortifications, Manège, Marine, Médecine, Menuiserie, Métallurgie, art Militaire, Monnaie, Peinture, Salines, Vénerie, Zoologie...* La dichotomie sémiologique de Pomey est peut-être simpliste; elle est en tout cas intéressante en ceci, qu'elle pose officiellement la grande opposition *langue commune* vs *langues spéciales,* les ergolectes se taillant comme de bien entendu la part du lion. Quant aux autres domaines connotatifs, il est dès le XVII[e] siècle un ouvrage qui va se faire une spécialité, tout en évitant les termes techniques, de raffiner sur les registres et les niveaux de langue : le *Dictionnaire de l'Académie.* On le sondera ici dans la séquence RIS-ROGUE, à travers ses six premières éditions.

II.2. Si les premières éditions, dans l'*Explication des principales abréviations*, ne font apparaître que *proverbialement et figurément,* la troisième édition s'enrichit déjà de *familiairement, populairement* et *bassement;* la cinquième ajoute *poétiquement* mais, signe des temps, remplace partout *bas* par *populaire* ! Le XIX[e] siècle, enfin, donne des indications très nombreuses : 43 signaux d'ergolectes, 7 signaux de « registres » (*ancien, bassement* — qui reparaît ! —, *familier, populaire, poétique, proverbial, vulgaire*), 6 types d'étymologies sémantiques... Bien sûr, c'est dans le texte des articles, et non à la première page des dictionnaires, qu'il faut voir l'usage réel des spécifications. Mais déjà, à simplement parcourir les éditions successives, tout suggère une lente émergence du concept de connotation, et la prise de conscience progressive du fait qu'une liste restreinte

de connotations peut être mise en facteur commun pour tout un dictionnaire.

Si les ergolectes, au départ, avaient été réservés pour le *Supplément* confié à Th. Corneille, quelques domaines privilégiés ont eu leur entrée à l'Académie dès la première édition, où l'on trouve « terme de l'Escole »; « il n'est guère en usage que dans le dogmatique », « se dit en termes de Grammaire » ... Mais c'est surtout aux distinctions socio-culturelles que reflètent les mots que s'attachera l'Académie : « les Dames disent... »; « cette dernière phrase ne se dit guère que dans le style familier »; « il est bas » ..., ces connotations pouvant d'ailleurs se trouver combinées : « il est familier et bas ». D'emblée, les lexicographes de l'Académie ont eu conscience de la diachronie, ainsi dans la première édition « CORRIVAL, Rival. Il est vieux », et, dans la troisième : « RIPOSTE : on disoit autrefois RISPOSTE. Il n'est que du style familier ». C'est là une dimension connotative bien intéressante, et qu'il n'est pas négligeable de voir précéder de loin la crise néologique.

Après le succès de l'*Encyclopédie,* il n'était sans doute plus possible de réléguer les termes d'Arts et Métiers dans un lexique à part : c'est en force qu'ils entrent dans la quatrième édition. Ainsi prenait fin une querelle qui datait de loin : Furetière et Richelet avaient dû une partie de leur succès au fait que leurs dictionnaires respectifs ne manifestaient pas d'exclusive de ce genre. Ces grands lexiques classiques n'avaient à vrai dire qu'une exclusion en commun avec l'Académie, et que ne pratiquaient pas les tout premiers lexicographes : les termes dialectaux n'étaient pas admis... Pour en revenir au *Dictionnaire de l'Académie,* ce qui en fait un document irremplaçable, c'est son travail considérable, et constamment tenu à jour, dans l'appréciation fine des connotations socio-culturelles. Car cette partie du signifié, tout aussi bien qu'une autre, est susceptible de se modifier avec le temps : RISQUE ne reçoit aucune mention de connotation dans le première édition; dans la deuxième apparaît « on dit proverbialement », et on trouvera plus tard « familièrement »; ROCAMBOLE, au sens figuré, n'est enregistré qu'à partir de la deuxième édition, qui le donne pour « familier », à quoi la sixième édition ajoute « ce sens vieillit »; RODOMONT, non spécifié dans la première édition, est dit « familier et bas » dès la seconde, puis reste sans connotation dans les trois suivantes, avant d'être marqué à nouveau « familier » dans la sixième...

II.3. La sixième édition académique permettait de l'entrevoir, et les autres dictionnaires le confirment : à partir du XIX$^{e}$ siècle, les lexicographes se préoccupent d'étendre les domaines connotatifs, qu'ils

signalent généralement par de longues listes d'abréviations au début de leurs ouvrages. S'ils n'ont aucun mal à concurrencer l'Académie en ce qui concerne les termes techniques, il semble que d'autres domaines, particulièrement ceux où l'appréciation est tout en finesse, les embarrassent parfois. Non qu'ils ne s'y essaient : ainsi, dans la séquence signalée, la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie* offrait, ergolectes exclus, une quarantaine d'occurrences des connotations suivantes : *poétique, discours ordinaire et familier, proverbial, familier, se disait autrefois, peu usité, ce sens vieillit, populaire.* Pour la même séquence, avec des entrées plus nombreuses, la seconde édition de Boiste ne présente qu'une dizaine de spécifications connotatives, mais ce chiffre aura triplé à la septième édition. Bref, et c'est peut-être l'une des plus notables caractéristiques du XIX[e] siècle lexicographique, à la situation d'Ancien Régime, où chaque dictionnaire gardait jalousement ses particularités, succède visiblement une ère où les lexiques s'empruntent ce qu'ils ont de meilleur : l'Académie intègre divers ergolectes, et Boiste en revanche s'efforce de percevoir, de plus en plus subtilement (9), les connotations socio-culturelles.

Mais ce qui importe peut-être davantage, c'est que la majorité des spécifications connotatives figurent désormais, en listes compactes, à l'entrée des dictionnaires, où elles se laissent volontiers regrouper en ensembles thématiques. Ainsi chez Boiste se dessinent trois grands systèmes connotatifs :

[1] le système « historique », avec des spécifications comme *néologisme, vieux* et, peut-être, *inusité.*

[2] le système « socio-culturel », avec des spécifications comme *poétique, burlesque, familier, proverbial, trivial.* Pour la seule raison qu'il recouvre une centaine de domaines juxtaposés, il convient sans doute de traiter à part

[2[a]] le micro-système « technique », avec des spécifications comme *algèbre, astrologie, dévotion, eaux et forêts,* etc.

[3] le système « affectif » enfin offre des spécifications comme *imprécation, injurieux* et, peut-être, *admiration, diminutif.* (10)

---

(9) La subtilité de Boiste, à vrai dire, va parfois jusqu'à déconcerter un peu le lecteur, à preuve, dans la B[e] édition, la connotation *epist.* S.V. RIXER; *inus., ridicule* appliqué à l'une des acceptions de ROBE... Par ailleurs, ROBUSTEMENT est qualifié d'*inus.*, mais ROBUSTICITE de *famil.* !

(10) A vrai dire, je ne suis pas bien persuadé que ce système « affectif », dont je continuerai pourtant à faire état, soit d'ordre purement connotatif. Il se pourrait que, dans bon nombre de cas, l'on ait affaire à un amalgame de dénotatif et de connotatif, et que rares soient les exemples où l'on peut opter franchement pour l'un ou pour l'autre.

S'il n'est pas dès lors tout à fait fixé, le catalogue des systèmes connotatifs ne semble plus subir que des modifications assez minimes jusqu'à nos jours. Bien sûr, avec le progrès des sciences et des techniques, les ergolectes se multiplient (11), et leur vocabulaire donc ! Rappelons que le plus gros effort du siècle dernier, en ce domaine, est celui de Bescherelle : « le *Nouveau Dictionnaire de Bescherelle* réunit tous les mots scientifiques dispersés dans les dictionnaires et traités spéciaux ou qui, nouvellement introduits, n'ont encore trouvé place que dans les publications périodiques. C'est le catalogue le plus complet des termes de *Zoologie*, de *Botanique*, de *Géologie*, de *Minéralogie*, de *Physique*, de *Chimie*, d'*Astronomie*, de *Météorologie*, de *Mathématiques*, de *Médecine*, de *Chirurgie*, d'*Art vétérinaire*, etc.

La *Philosophie*, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, l'*Economie politique, le Commerce, l'Industrie, la Technologie, les Beaux-Arts*, l'*Art militaire*, la *Marine*, le *Blason*, la *Vénerie*, etc., sont aussi dans cet ouvrage l'objet d'articles très étudiés et très développés » (12). Mais, parallèlement à cette officialisation de la révolution industrielle par le lexique, qui ne sera plus mise en question, d'autres types de connotations semblent agacer parfois tel lexicographe. C'est ainsi que Littré se montre fort chiche de connotations socio-culturelles : *river son clou* et *river les fers de quelqu'un* sont, chez lui, également dépourvus de la moindre remarque. On ne peut s'empêcher ici (mais, peut-être, cette ethnographie d'un linguiste est-elle chez moi simple déformation professionnelle) de subodorer la méfiance du positiviste, et même le refus de l'homme de gauche, face à des castes lexicales, forcément injustes et apparemment irraisonnées. Mais Littré eut la

---

(11) Pour la petite histoire, rappelons que Boiste justifiait ainsi l'intégration des ergolectes à son lexique : « Plus les hommes sont ignorans, plus ils sont enclins à la raillerie : personne ne pousse plus loin le pédantisme que les artisans et les cultivateurs lorsqu'ils parlent de leur état, et l'homme le plus instruit d'ailleurs est exposé de leur part à des mortifications, s'il hésite sur un mot, ou si le terme qu'il emploie est impropre, et sa prononciation vicieuse : d'un autre côté ces mêmes artisans n'obéissent jamais mieux, ne vous trompent jamais moins que, lorsque dans les relations d'intérêt, on se sert de leurs expressions : parler comme eux, les comprendre, c'est les surveiller; il est donc très utile, même pour les personnes qui vivent dans les rangs supérieurs de la société, d'avoir sous la main un Dictionnaire qui leur indique l'orthographe et la signification des mots usités par les Cultivateurs, les Artistes, les Artisans, les Ouvriers, qui, eux-mêmes, ne donneront pas une mauvaise opinion de leurs talens, s'ils veulent recourir à cet ouvrage pour savoir comment s'écrivent les termes qu'ils emploient dans leurs mémoires » (2e édition, p. ix).

(12) Prospectus pour le *Nouveau Dictionnaire National*, Paris, s.d. Les *etc.* de cette feuille recouvrent des termes comme *Arquebusier, Ascétique, Batteur d'or, Démonographie, Démonologie, Docimasie, Economie rurale, Economie rustique, Epinglier, Paumier, Tireur d'or...*

sagesse de ne pas ériger en système sa méfiance, et on rencontre au hasard des articles des mentions comme « familier », « terme enfantin », « ancien », « en poésie », etc., qui montrent combien le fait connotatif s'impose avec force, même lorsqu'on essaie de l'esquiver.

II.4. Passons à notre siècle. Le *Robert* utilise apparemment quatre systèmes connotatifs :

[1] le système « historique » : *vieux; néologisme.*

[2] le système « socio-culturel » : *poétique; familier; populaire; vulgaire; argot des boulevardiers; argot.* Bien sûr, existe ici également

[2ª] le micro-système « technique », fort diversifié.

[3] le système « spatial » : *dialectal.*

[4] le système « affectif » : *dénigrement; péjoratif; diminutif* (?).

A la lumière de spécifications comme *inusité; usité,* on pourrait même être tenté de dégager un cinquième système connotatif. Mais ce système est probablement à rattacher à l'un des précédents, ainsi que le montre l'exemple du *Petit Larousse.*

Dans ce populaire lexique, les spécifications connotatives se laissent regrouper en quatre grands systèmes :

[1] le système « historique » : *vieux; peu usité* (?).

[2] le système « socio-culturel » : *poétique; familier; populaire; vulgaire; argot.* Bien entendu, un sort spécial est fait au

[2ª] micro-système « technique »; à noter que le degré zéro peut être marqué (*usuel pour...*), par opposition au trop technique (*non usuel; peu usuel*).

[3] le système « spatial » : *dialectal; emprunté.*

[4] le système « affectif » : *ironiquement; en mauvaise part; péjoratif; diminutif* (?).

Enfin, un dictionnaire aussi étendu que le *Trésor de la Langue française,* s'il nuance et rend plus cohérente la typologie des connotations, semble bien avoir recours à la même grille que le minimal *Petit Larousse :* ce qui semblerait indiquer qu'après une période de tâtonnements (d'ailleurs singulièrement limités), la typologie des connotations tend, pour les lexicographes, à se fixer dans une grille canonique :

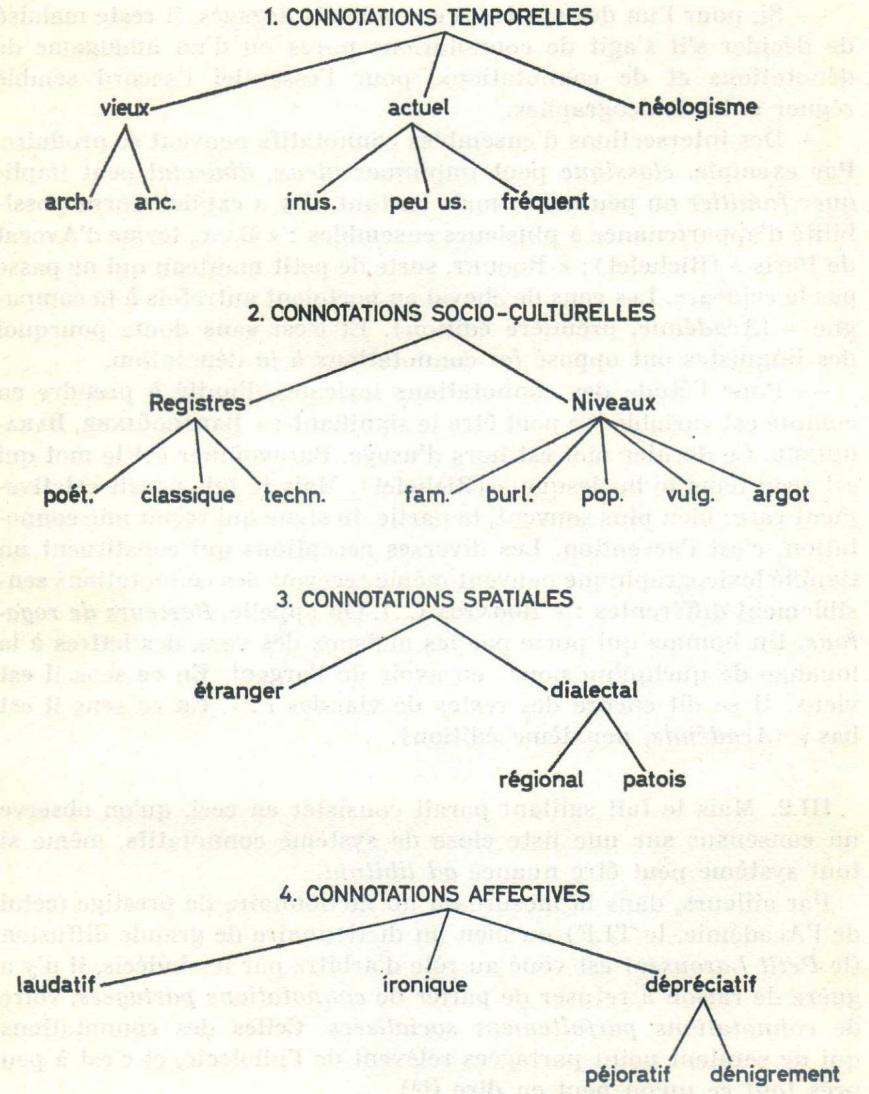


III.1. Ce rapide survol permet quelques constatations :

— la spécification connotative (le fait, sinon le mot) est présente dès les origines de la lexicographie du français, et on assiste au cours des siècles à son approfondissement, à son élargissement et, surtout depuis le XIX$^{e}$ siècle, à sa systématisation de plus en plus consciente.

— Si, pour l'un des systèmes connotatifs dégagés, il reste malaisé de décider s'il s'agit de connotations pures ou d'un amalgame de dénotations et de connotations, pour l'essentiel l'accord semble régner entre lexicographes.

— Des intersections d'ensembles connotatifs peuvent se produire. Par exemple, *classique* peut impliquer *vieux, dialectal* peut impliquer *familier* ou peu *usité;* mais surtout, il y a explicitement possibilité d'appartenance à plusieurs ensembles : « BANC, terme d'Avocat de Paris » (Richelet) ; « ROQUET, sorte de petit manteau qui ne passe pas la ceinture. Les gens de cheval en portoient autrefois à la campagne » (*Académie,* première édition). Et c'est sans doute pourquoi des linguistes ont opposé *les* connotations à *la* dénotation.

— Pour l'étude des connotations lexicales, l'unité à prendre en compte est variable. Ce peut être le signifiant : « BARAGOÜINER, BARAGUINER. Ce dernier mot est hors d'usage. Baragoüiner est le mot qui est reçu dans le burlesque » (Richelet). Mais le fait paraît relativement rare; bien plus souvent, la partie du signe qui reçoit une connotation, c'est l'acception. Les diverses acceptions qui constituent un signifié lexicographique peuvent même recevoir des connotations sensiblement différentes : « ROGATON (...). On appelle, *Porteurs de rogatons,* Un homme qui porte par les maisons des vers, des lettres à la louange de quelqu'un pour en avoir de l'argent. En ce sens il est vieux. Il se dit encore des restes de viandes (...). En ce sens il est bas » (*Académie,* deuxième édition).

III.2. Mais le fait saillant paraît consister en ceci, qu'on observe un consensus sur une liste close de système connotatifs, même si tout système peut être nuancé *ad libitum.*

Par ailleurs, dans la mesure où un dictionnaire de prestige (celui de l'Académie, le TLF) ou bien un dictionnaire de grande diffusion (le *Petit Larousse*) est voué au rôle d'arbitre par les indécis, il n'y a guère de raison à refuser de parler de *connotations partagées,* voire de *connotations parfaitement socialisées.* Celles des connotations qui ne seraient point partagées relèvent de l'idiolecte, et c'est à peu près tout ce qu'on peut en dire (13).

---

(13) Ceci ne signifie pas que tout aille sans encombre dans le domaine des connotations lexicographiques. Ainsi, dans le *Petit Larousse, gerzeau* est signalé comme le nom usuel de la NIELLE, mais n'apparaît pas comme entrée. Par ailleurs, la grande diversité des domaines techniques entraîne parfois des attributions hésitantes : NU est signalé pour son appartenance au langage des *Beaux-Arts,* mais NUDITE pour son appartenance au seul langage de la *Peinture.* Nous-mêmes, ci-dessus, avons rangé *Burlesque* dans la rubrique des Niveaux, alors que cette spécification relève peut-être des Registres.

Enfin, la grille des systèmes connotatifs en usage chez les lexicographes coïncide assez largement avec celle que retiennent en général les ethnolinguistes : *âge* (du locuteur, de l'auditeur, du mot s'il y a lieu) ; *attitude affective* (du locuteur vis-à-vis de l'auditeur, et réciproquement; du locuteur, de l'auditeur, face au référent, au discours) ; degré de *culture* (générale et spécialisée) des informateurs; provenance *géographique* du référent, du mot, du locuteur, de l'auditeur... La seule différence importante semble résider dans le *sexe*, dont les lexicographes du français ne tiennent guère compte (11), alors qu'en ethnolinguistique l'opposition *langue des hommes / langue des femmes* est classique.

III.3. Bref, au terme de cette étude, nous pouvons proposer la définition annoncée plus haut : « Dans le signifié, de même qu'on peut appeler *notations* celles des restrictions d'emploi du signe qui tiennent au contexte, on appellera *connotations* les restrictions d'emploi de tout ou partie du signe, lorsqu'elles relèvent de la situation ».

14. Elle n'est pourtant pas inconnue du français. Lorsque j'étais étudiant, le même objet (fonctionnellement parlant) était appelé *gabardine* par les garçons et *popeline* par les filles, avec possibilité de neutralisation en *imperméable*. On trouvera sans peine d'autres exemples dans la nomenclature des pièces d'habillement.

## DICTIONNAIRES UTILISÉS

ACADÉMIE = *Dictionnaire de l'Académie Françoise,*
1re édition : Paris, 1694 [reprod. procurée par P. Dupont, Lille, vers 1901].
2e édition : Paris, 1718.
3e édition : Paris, 1740.
4e édition : Paris, 1762 [réed., Nîmes, 1778].
5e édition : Paris, 1798 [réed., Paris, 1811].
6e édition : Paris, s.d. (1835).

BESCHERELLE = *Dictionnaire National ou Dictionnaire Universel de la langue française,* Paris, 1849.

BOISTE = *Dictionnaire Universel de la langue françoise, avec le latin, et Manuel d'Orthographe et de Néologie; extrait comparatif des Dictionnaires publiés jusqu'à ce jour* [2e édition, 1800].

d° = *Dictionnaire Universel de la langue française, avec le latin et les étymologies, Extrait comparatif, concordance, critique et supplément de tous ses dictionnaires, Manuel encyclopédique de Grammaire, d'Orthographe, de vieux langage, de Néologie. Pan-Lexique.* Paris, 1829, 7e éd.

COTGRAVE = *A Dictionarie of the French and English Tongues,* Londres, 1611 [reprod. procurée par W.S. Woods, Columbia, 1968].

LITTRÉ = *Dictionnaire de la langue française,* Paris, 1877 [réed., Paris, 1958].

NICOT = *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne,* Paris, 1606, 1621 [reprod. procurée par la Fondation Singer-Polignac, Paris, 1960].

NOUVEAU PETIT LAROUSSE, Paris, 1968.

A. OUDIN = *Curiositez françoises, pour supplement aux Dictionnaires,* Paris, 1640.

POMEY = *Le dictionnaire royal, augmenté de nouveau, et enrichi d'un grand nombre d'expressions élégantes, de quantité de mots françois nouvellement introduits*, Lyon, 1687.

RICHELET = *Nouveau dictionnaire françois contenant généralement tous les mots anciens et modernes*, Paris, 1730.

ROBERT = *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Casablanca-Paris, 1953.

TLF = P. IMBS, *Trésor de la langue française*, Paris, 1971 (en cours de publication).